

## La Ferté-Milon : enquête publique sur l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine

*En 2019, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV), à la demande de la commune, a élaboré une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) dans la commune de la Ferté-Milon. Il s'agit d'un document qui régleme les travaux de restauration du patrimoine bâti ancien ou les constructions nouvelles ainsi que les éléments du paysage. L'enquête publique se déroulera du 10 au 28 septembre 2020.*

### Comment accéder à l'enquête publique et émettre des observations ?

Une enquête publique concernant l'AVAP de La Ferté-Milon se déroulera du 10 au 28 septembre 2020. Pendant toute sa durée, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés et consultables au Pôle Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois, 35 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts, aux heures d'ouverture habituelles.

Le dossier, composé notamment d'un rapport de présentation, d'un diagnostic et d'un règlement graphique et écrit, ainsi que les avis des personnes publiques associées reçus, pourra être consulté pendant toute la période d'enquête sur le site internet dédiée :

[www.democratie-active.fr/avap-lafertemilon/](http://www.democratie-active.fr/avap-lafertemilon/)

Une copie de ce dossier et un registre seront également mis à disposition à la mairie de la Ferté-Milon aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute personne pourra, sur sa demande, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Pôle Aménagement du Territoire de la CCRV et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête susvisé et prévu à cet effet.

Les observations pourront également être transmises par courrier postal adressé à Madame le Commissaire Enquêteur adressé au Pôle Aménagement du Territoire de la CCRV ou sur le registre numérique accessible sur le site de l'enquête.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public aux dates, heures et lieux suivants :

Dates et heures	Lieux
Jeudi 10 septembre 2020 de 09h00 à 12h00 Samedi 19 septembre 2020 de 09h00 à 12h00 Mardi 23 septembre de 16h00 à 19h00 Samedi 26 septembre 2020 de 09h00 à 12h00	Mairie de La Ferté-Milon 29 Rue de la Chaussée 02460 La Ferté-Milon
Lundi 28 septembre 2020 de 14h00 à 17h00	Pôle Aménagement du Territoire Communauté de Communes Retz-en-Valois 35 Rue du Général Leclerc 02600 VILLERS-COTTERETS

**Pour tout autre renseignement :**

Pôle Aménagement du Territoire  
35 rue du Général Leclerc 02600 Villers-Cotterêts  
Cindy GÉRARD  
03 23 96 99 91 – [c.gerard@retzenvalois.fr](mailto:c.gerard@retzenvalois.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

**La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :**

- 54 communes
- 29 936 habitants
- 10 vice-présidents, 10 membres de Bureau, 82 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués
- une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.

**Service Communication**